



## Inventaire succession non fait

Par **ricaud**, le **09/04/2016** à **17:14**

Notre père est décédé le 28/06/2008.

Aucune succession n'a été réglée alors.

Nous avons laissé à notre belle-mère l'usufruit de tout.

Elle même a ensuite quitté son logement en Avril 2012 pour aller en maison de retraite et y est décédée en

Octobre 2013.

Bien sûr, aucun inventaire du mobilier en commun n'a été effectué ( estimé à 56.000€ sur le contrat d'assurance)mais c'est un voisin qui d'après ses dires s'est occupé de vendre ou d'acheter pour lui même une partie du mobilier.

A ce jour, les successions ne sont pas encore réglées.

Pouvons-nous encore faire quelque chose à ce sujet?

Dans l'attente de votre réponse, acceptez nos salutations distinguées